

« uscription ) recula d'un pas, pour mettre entre Deslandes et lui une distance nécessaire à la dignité de la scène ; puis il s'affermait sur la jambe gauche, porta le pied droit en avant, posa une de ses mains sur la hanche, étendit l'autre, releva la tête par un geste superbe, et, fixant sur le substitut déconcerté un regard foudroyant : « Allez dire à celle qui vous » envoie, s'écria-t-il, que nous sommes ici par » la puissance de notre argent, et que nous n'en » sortirons que par la force des BAIONNETTES. »

CHARLES DE BERNARD.

« J'ai eu beau faire et beau dire, monseigneur, il m'a chassé en se moquant de moi, en me jetant ces mots à la figure : « Allez dire à » celui qui vous envoie que je suis entré ici par » la porte, et que je n'en sortirai que par la » fenêtre ! »

LOUIS LURINE.

« L'autorité déchira l'insolent protocole et annonça qu'elle donnait cinq minutes aux insurgés pour se soumettre. Les insurgés, par l'organe de Charles, répondirent qu'ils étaient là par la volonté de leurs parents, qui ne consentiraient pas à les voir tyrannisés, et qu'ils n'en sortiraient que par la force des sergents de ville ! »

LOUIS ULBACH.

**BAIONNIER** ou **BAIONNIER** s. m. (ba-i-on-ni-er). Art milit. Nom donné autrefois au soldat armé de la baionnette.

**BAIOQUE** s. f. (ba-i-o-ke — de l'ital. *baiocco*, même sens). Métrol. Monnaie de billon des États romains, qui vaut un peu plus de cinq centimes : *Sa Sainteté, disait Albéroni, refusait quatre baioques, et voyait tranquillement la confiscation de tous les revenus des églises vacantes en Espagne.* (St-Sim.) *J'ai fait un diner magnifique qui m'a coûté cinquante-seiz baioques.* (H. Beyle.) « On écrit aussi BAJOQUE.

— **Encycl.** La *baioque* présente d'un côté les armes du souverain pontife, avec son nom en légende, et de l'autre le mot *baiocco* dans une couronne de laurier, qui a été de l'émission et la lettre de l'établissement monétaire où elle a été frappée. Il y a des pièces d'une, de deux, de cinq *baioques* ; d'une demi-*baioque* et d'un quart de *baioque* ou *quattrino*.

**BAIOQUELLE** s. f. (ba-i-o-kè-le — de l'ital. *baiochello*, dim. de *baiocco*, *baioque*). Métrol. Petite monnaie de cuivre de Bologne et de quelques États italiens, avant l'annexion.

**BAIOQUIR** v. a. ou tr. (ba-i-o-kir). Argot. Regarder. « On dit aussi MOUCHAILLER, ALLUMER, REMOUCHER, REBONISER, RETAILLER, REMBRAQUER.

**BAIOUDAH** ou **BAHIOUDAH**, vaste désert de la Nubie, situé à l'O. de Khartoum, en deçà du Nil, et compris entre 15° et 18° de lat. N., et entre 25° et 30° de long. E. Le Dongolah limite au N. le désert de Bahoudah, qui confine à l'E. aux tribus arabes Hassanieh, au S. aux Arabes Kababieh et à l'O. au Kordofan. Les nombreuses et savantes explorations dont la vallée du Nil a été l'objet pendant ces dernières années ont conduit plusieurs voyageurs à visiter la contrée qui nous occupe. Parmi ces pionniers de la science, nous devons surtout citer le baron de Barmine et le docteur Hartmann, qui ont publié, en 1863, dans le *Journal de géographie* de Berlin, une relation très-circumstanciée et très-intéressante de leur voyage dans le Bahoudah. Cette contrée n'est qu'une suite de vastes plaines herbeuses, interrompues çà et là par quelques monticules insignifiants qui encadrent des vallées couvertes de broussailles. On n'y trouve ni fleuve ni rivière ; la végétation dépend uniquement du ciel. Cette région est, en effet, heureusement comprise dans la limite des pluies estivales, qui viennent périodiquement rendre la vie aux plantes desséchées par le brûlant soleil des tropiques. La population, composée de plusieurs tribus arabes nomades, est, au rapport des voyageurs, rude et ignorante, mais supérieure en moralité aux fellahs égyptiens, aux Berbers et aux habitants des villages du Sennaar. Avant l'arrivée des Turcs dans les pays du haut Nil, ces tribus vivaient du pillage des caravanes. Aujourd'hui elles ont renoncé à ce genre de vie. Le hatti-schérif du vice-roi Said-Pacha, en date du 26 janvier 1857, qui décharge à peu près de toute taxe les nomades qui se livrent à la culture des champs, tend à leur faire abandonner la vie pastorale.

**BAIRAK** s. m. (ba-i-rak). Hist. ottom. Enseigne de chaque orta de janissaires.

**BAIRAKDAR** s. m. (ba-i-rak-dar). Hist. ottom. Porte-enseigne d'une orta de janissaires.

**BAIRAKTAR** ou **BEHRAKTAR** (Mustapha Pacha), grand vizir ottoman, né en 1755, mort en 1808. Il était pacha de Rouschouk lors du soulèvement des janissaires qui renversa Sélim III et donna le trône à Moustapha, qui fit étrangler son rival. Bairaktar marcha sur Constantinople, vengea la mort de son bienfaiteur dans le sang des meurtriers, renversa Moustapha et donna le trône à Mahmoud, frère de Sélim. Nommé grand-vizir, il entreprit quelques réformes, mais périt au milieu d'une nouvelle révolte des janissaires.

**BAIRAM**, **BEIRAM** ou **BEYRAN** s. m. (ba-i-ram — mot turc). Hist. relig. Nom donné à chacune des deux fêtes principales des mu-

sulmans : *Le grand BAIRAM. Le petit BAIRAM. Au deuil des morts succède le BEYRAN ; ce sont trois jours de fête, durant lesquels les bazars sont fermés ; on fait bonne chère, on s'habille de son mieux, on assiste aux courses de chevaux.* (Tricouche.)

— **Encycl.** Les Arabes ont deux fêtes principales : la première, qui s'appelle *aid kebir* (la grande fête), *aid el-korban* (la fête du sacrifice), *aid edh-dhoua* (la fête des victimes), etc., se célèbre le dixième jour du dernier mois de l'année musulmane, *zoul hidjdjet* (mois du pèlerinage). Cette fête est le grand *baïram* des Turcs. La seconde, qui est appelée par les Arabes *aid saghir* (la petite fête), *aid el-fetr* (la fête de la rupture du jeûne), vient après le ramadhan ou ramazan. C'est le *baïram kutchuk*, petit *baïram* des Turcs. Cette seconde fête est la plus importante des deux et la plus connue des étrangers, parce qu'elle se manifeste par des réjouissances publiques, des prières extraordinaires dans les mosquées, des aumônes publiques, etc. Cette fête, à Constantinople particulièrement, offre un caractère très-pittoresque, et a tenté bien souvent le talent descriptif des nombreux voyageurs qui ont visité Istamboul ou plutôt Islamboul, pour nous conformer aux règles arbitraires de l'étymologie musulmane. Du reste, chez le peuple turc lui-même, le *baïram kutchuk* passe pour une fête bien plus considérable que le *baïram buiuk*. « C'est improprement, dit d'Herbelot, que les chrétiens du Levant appellent le petit *baïram*, la Pâque des Turcs, à cause qu'elle finit leur jeûne, comme la fête de Pâques finit le nôtre. »

**BAIRD** (David), baronnet, général anglais, grand-croix de l'ordre du Bain, né en 1757, mort en 1829. Il entra fort jeune dans l'armée et fut envoyé aux Indes, où, en septembre 1779, il assista à l'affaire de Peramboucum, dans laquelle Hyder Ali et son fils Tippoo détruisirent une armée anglaise. Baird, grièvement blessé, fut fait prisonnier et resta détenu, pendant quatre années, dans la forteresse de Seringapatam. Quand il fut mis en liberté, il retourna en Angleterre. Promu au grade de lieutenant-colonel, il retourna aux Indes (1791), et prit une part active à la guerre engagée, à la fin du siècle dernier, contre Tippoo Saïb. Il était chargé du commandement de la colonne d'assaut, à l'attaque de Seringapatam, et il entra le premier dans la ville. Ses services, à cette occasion, ne furent pas récompensés comme ils méritaient de l'être. Les faveurs du gouverneur passèrent par-dessus sa tête pour retomber sur le colonel Wellesley (plus tard duc de Wellington), son inférieur en rang, qui commandait une division, mais n'avait participé en rien à la prise de la ville. Baird reçut, il est vrai, les remerciements du Parlement ; mais Wellesley fut récompensé plus substantiellement ; il fut nommé gouverneur de Seringapatam. En 1801, Baird fut envoyé des Indes en Egypte. Il arriva à Rosette pour apprendre que les Français avaient capitulé et retourna aussitôt aux Indes. En 1807, il prit part à l'expédition de lord Cathcart contre le Danemark. Là encore, les services qu'il rendit furent passés sous silence par le général en chef, qui, par contre, fit sonner bien haut ceux du colonel Wellesley. En 1808, il fit partie de l'armée de sir John Moor sur la péninsule Ibérique, et se conduisit de la façon la plus brillante à la bataille de La Corogne. A la mort de sir John Moor, il fut nommé général en chef. Mais les blessures dont il était couvert ne lui permirent pas de s'acquitter longtemps des devoirs de cette haute position, et il dut revenir dans sa patrie chercher un repos qu'il avait si bien gagné.

**BAIRD** (Robert), publiciste américain, né en 1798 en Pensylvanie (Etats-Unis), docteur en théologie, fut un des plus ardents vulgarisateurs des doctrines protestantes. Son *Histoire des sociétés de tempérance* a été traduite en plusieurs langues, ainsi que son *Aperçu sur la religion en Amérique*. Il faut ajouter à ces écrits : *Vue de la vallée du Mississippi* ; *Le Protestantisme en Italie* ; *Histoire des Vaudois et des Albigeois*, et, de plus, une foule d'articles insérés dans les recueils périodiques américains.

**BAIRD** (Spencer), naturaliste américain, né en 1823 à Reading (Pensylvanie), professeur d'histoire naturelle au collège Dighens. Il a traduit et dirigé *l'Iconographia encyclopædica* (6 vol., New-York, 1851), et écrit, en outre, des mémoires sur la zoologie, des rapports sur diverses collections d'histoire naturelle, et les relevés statistiques faits sur la frontière mexicaine, ainsi que sur les fleuves du Pacifique.

**BAIREUTH** (Sophie-Wilhelmine, margravine de), fille de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, sœur du grand Frédéric, née à Potsdam en 1709, morte en 1758. Elle fut mariée en 1731 à l'héritier du margraviat de Baireuth et devint mère du célèbre margrave d'Anspach. Elle a laissé des *Mémoires* intéressants, qui vont de 1706 à 1742, et qui sont écrits en français. Ils ont été publiés en 1810. Voltaire a écrit une ode sur la mort de cette princesse, aussi distinguée par les qualités de son esprit que par celles de son cœur.

**BAIREUTH** ou **BAIREUTH**, ville de Bavière, ch.-l. du cercle de Haute-Franconie et de l'ancienne principauté de Baireuth, à 224 kil. N. de Munich, à 65 kil. N.-E. de Nuremberg, sur le Mein-Rouge ; 18,000 hab. Tribunal de première instance, gymnase, école normale

d'instituteurs primaires, asile d'aliénés. Fabriques de poterie renommée, pipes, tabacs, cotons, draps ; brasseries, tanneries, distilleries, etc. Commerce de blé ; marché aux chevaux.

Située dans une contrée agréable et fertile, bien bâtie, formée de rues régulières, larges et bien pavées, cette ville offre un aspect peu animé, malgré un développement industriel et commercial assez important. Elle possède quelques monuments et plusieurs édifices qui méritent de fixer l'attention. Parmi les premiers, nous citerons la statue en bronze du poète Jean-Paul (Frédéric Richter) sur la place du Gymnase ; une statue équestre du margrave Christian-Ernest dans la cour de l'ancien château. Ce margrave est représenté foulant un Turc aux pieds de son cheval, parce qu'il avait fait la guerre contre les Turcs comme feld-maréchal dans l'armée autrichienne ; le piédestal est orné de quatre groupes représentant les quatre rivières du Fichtelgebirge : le Mein, la Naab, la Saale et l'Eger. Depuis le mois de juin 1860, cette ville possède aussi la statue en bronze du roi Maximilien II, par Brugger de Munich. Les principaux édifices de Baireuth sont : l'église de la ville (Stadtkirche), construction gothique du milieu du xve siècle, dédiée à sainte Marie-Madeleine ; elle renferme le tombeau du baron Charles Stein, des tableaux par Riedel et les caveaux des margraves ; l'église de la Trinité, bâtie dans le style gothique en 1614 ; le théâtre, construit en 1747, et l'hôpital militaire, installé dans l'ancien palais de plaisance des margraves. Aux environs de Baireuth se trouvent : le château appelé *Ermitage*, où l'on voit les appartements occupés par Frédéric le Grand, et la chambre où sa sœur, la margravine Wilhelmine, a écrit ses *Mémoires* ; du côté opposé à l'*Ermitage*, le château appelé *Fantaisie*, dont les jardins en terrasse offrent de ravissantes promenades, et dont l'intérieur renferme plusieurs chefs-d'œuvre de la princesse Marie d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe et femme du duc Alexandre, morte en 1839. Parmi les œuvres d'art sculptées par cette main royale, nous citerons une *Jeune d'Arc* à cheval ; un buste en marbre de la reine des Belges et celui du prince royal.

L'origine de Baireuth se perd dans les incertitudes historiques du moyen âge ; tout ce que nous pouvons savoir de plus reculé sur cette ville, c'est qu'à la fin du xire siècle, elle était le chef-lieu d'une principauté qui avait une superficie de 287,000 hectares et une population de 223,000 hab. Cette principauté appartenait en grande partie à la maison de Méranie, d'où, par le mariage d'Elisabeth, sœur héritière du dernier duc, avec Frédéric, burgrave de Nuremberg, en 1248, elle passa dans la maison de Hohenzollern. En 1362, le burgrave Frédéric V de Nuremberg eut l'investiture d'Anspach et de ses annexes, et partagea le pays entre ses deux fils. Après une série de réunions et de nouveaux partages, elle échut, au commencement du xvire siècle, à Christian, troisième fils de Jean-Georges, électeur de Brandebourg, dont les fils formèrent les lignes de Baireuth et de Culmbach. La première s'éteignit en 1726, et celle de Culmbach hérita de la principauté de Baireuth. Cette dernière ligne s'éteignit également en 1762, la principauté de Baireuth fut réunie à la principauté d'Anspach, que le dernier prince, Christian-Frédéric-Charles-Alexandre d'Anspach-Baireuth, céda à la Prusse, en 1791. Conquises par Napoléon en 1806, elles furent abandonnées en 1810 à la Bavière, dont elles font encore partie aujourd'hui.

**BAIRO** ou **BAIRO** (Pierre), médecin italien, né à Turin en 1468, mort en 1558. Il eut de son temps une haute réputation comme praticien. On a de lui un *Recueil de secrets de médecine* (Venise, 1485) ; un *Traité de la peste* (Turin, 1507), ainsi que quelques autres écrits.

**BAIROUGE** s. m. (ba-i-rou-je). Erpét. Espèce de serpent.

**BAIROUT** ou **BEYROUTH**. V. ce dernier mot.

**BAIS**, bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kil. S.-E. de Mayenne ; pop. aggl. 827 hab. — pop. tot. 2,239 hab. « Comm. de France (Ille-et-Vilaine), arrond. de Vitré ; pop. aggl. 374 h. — pop. tot. 3,083 h.

**BAISAILLÉ**, **ÉE** (bè-za-llé, ll mill.), part. pass. du v. Baisailler : *Un enfant BAISAILLÉ.*

**BAISAILLER** v. a. ou tr. (bè-za-llé, ll mill. — fréquent. de *baiser*). Syn. de *baisotter*.

— Absol. S'est employé dans le sens de faire des visites ennuyeuses, alors que le baiser accompagnait inévitablement les visites : *Tantôt, M. de Marseille me mena BAISAILLER.* (Mme de Sév.)

**BAISANCOR**, nom de quelques empereurs mogols et turcomans :

**BAISANCOR**, fils de Caidu-Khan, empereur des Mogols, avant que ces peuples se fussent répandus dans l'Iran ; son fils Tumakkan lui succéda. « BAISANCOR-MIRZA, sultan de la dynastie des Turcomans du Mouton-Blanc. Il fut placé sous la tutelle du sofî Khalil-Mosala, et fut tué par Rostam, en 1491, après un règne qui n'avait duré que vingt mois. « BAISANCOR-MIRZA, fils de Mahmud, régna à Samarcand, et fut tué en 1499.

**BAISANT** (bè-zan), part. prés. du v. Baiser : *L'inférieur qui ne pouvait parvenir à sa-luer son supérieur en le BAISANT, appliquait sa bouche à sa propre main et lui envoyait ce bai-ser, qu'on lui rendait de même si l'on voulait.* (Volt.) *C'est une chose horrible que de trahir en BAISANT.* (Volt.)

**BAISE** ou **BAYSE**, rivière de France, sort du plateau de Pinat, arrond. d'Oléron, dans les Hautes-Pyrénées, passe à Mirande, arrose Condom, Nérac, et se jette dans la Garonne au port de Pascau, après un cours de 160 kil. « Baise ou Bèze, petite rivière profonde et poissonneuse qui prend sa source près de Bèze (Côte-d'Or), arrose Mirebeau et se jette dans la Saône, au-dessous de Pontarlier, après un cours de 28 kilom.

**BAISÉ**, **ÉE** (bè-zé), part. pass. du v. Baiser. Qui a reçu un baiser : *Enfant BAISÉ par sa mère.*

— Techn. *Bouts baisés*, Fils de soie qui se sont appliqués l'un sur l'autre dans le sens de leur longueur, et qui ensuite se sont collés en séchant. « Chez les passementiers, *baisé* se dit d'un ouvrage qui a été peu frappé par le battant, et où la trame n'est pas serrée.

— Pêch. *Harengs baisés*, Harengs qui se sont collés l'un contre l'autre.

**BAISEMAIN** s. m. (bè-ze-main — de *baiser* et *main*). Pèd. Hommage que le vassal devait à son seigneur, chaque fois qu'il y avait mouvance de fief, et au renouvellement du bail à rente. « Présent que l'on offrait au seigneur dans cette circonstance.

— Par anal. Cérémonie d'étiquette usitée encore dans quelques cours de l'Europe, et qui consiste à baiser la main du souverain : *En Espagne, le roi admet le public au BAISEMAIN le jour de son installation et aux grandes réceptions ; en Russie, on ne baise plus que la main de l'impératrice.* Le BAISEMAIN de la reine d'Espagne est réservé exclusivement aux ministres, aux hauts fonctionnaires, et, en général, aux personnages politiques. (Journ.) Le BAISEMAIN, comme *savoir royale*, a été longtemps en usage en Orient. (Dufey.) « Réception officielle des ambassadeurs par le sultan, bien qu'on n'y baise plus la main de ce souverain.

— Action de baiser la main d'une personne quelconque : *Les BAISEMANS étaient fort à la mode sous Louis XIII ; on en exécutait l'action à chaque rencontre, et le mot entraînait dans toutes les formules de compliments.* (Dulaure.)

— Par ext. Civilités, compliments : *Faites mes BAISEMANS à vos sœurs.* (Racine.) *Mille BAISEMANS à madame votre femme.* (Mme de Sév.) *Mes BAISEMANS à madame, à mademoiselle, etc., est une formule de politesse surannée.* (Dufey.) « Ne s'emploie guère qu'au pluriel, et aujourd'hui même ne se dit plus qu'en plaisantant.

— Loc. fam. *A belles baisemains*, Avec empressément, avec satisfaction, avec reconnaissance : *Demandez quelque chose à BELLES BAISEMANS.* Il accepta ma proposition à BELLES BAISEMANS. (Acad.) Le féminin, seul employé ici, est une bizarrerie dont il faut chercher l'explication dans l'euphonie. « On dit dans le même sens, mais plus rarement, à *baisemains* : *Il lui fait offrir par des compères un crédit que le manufacturier accepte à BAISEMANS.* (Alhoy.) « *Venir à baisemains*, Se soumettre.

— Liturg. Action de baiser la main du célébrant, à l'offertoire, et de déposer une offrande dans un bassin particulier. Aujourd'hui on baise la patène au lieu de la main.

— **Encycl.** L'usage du *baisemain* fut adopté de bonne heure par les souverains, et l'Eglise l'introduisit aussi dans ses cérémonies ; mais lorsque celle-ci y substitua, dans la plupart des cas, l'action de donner à baiser la patène, beaucoup de princes conservèrent le *baisemain* proprement dit. Le *baisemain* n'était pas toujours sans danger pour les souverains ; on sait que le sultan Amurat I<sup>er</sup> fut tué par un soldat servien, qui s'était approché de lui sous le prétexte du *baisemain*. En Espagne, cette cérémonie est très-fidèlement observée, et la reine indique les jours du *baisemain*. L'abbé Saint-Jullien-Balleure s'indignait que cet usage se fût introduit dans la plus mince seigneurie. « Depuis que les rois, dit-il dans ses *Origines de la province de Bourgogne*, ont permis d'être appelés *majesté*, non-seulement les princes, mais aussi les gentilshommes à simple semelle, les nobles de bas aloi, les dames mal famées et demoiselles de trois leçons ont voulu être servis à la royale, dont est advenu que nous autres pauvres gens d'Eglise avons appris à dire qu'on ne vit jamais tant de *baisemains* et si peu d'offrandes. « Ce dernier mot indique suffisamment que l'hommage n'était pas gratuit, au moins dans l'Eglise ; l'usage voulait que lorsqu'on était admis au *baisemain*, on commençât par laisser tomber quelques pièces de monnaie dans le plateau. C'est encore ce qu'on appelle de nos jours aller à l'offrande.

**BAISEMENT** s. m. (bè-ze-man — rad. *baiser*). Action de baiser. Ne se dit plus guère qu'en parlant de l'action de baiser les pieds : *Etre admis au BAISEMENT des pieds du pape.* Chez les catholiques, le BAISEMENT des pieds a lieu le jeudi saint, dans la cérémonie de la Cène. Les rois de Perse, qui voulaient être adorés, soumettaient au BAISEMENT des pieds tous ceux qu'ils admettaient à leurs audiences. (Encycl.)